

La crise doit être payée par ceux qui l'ont causée - l'élite plutocratique¹

Par Yannis Pasoulas
Membre du Secrétariat



La crise économique n'a pas été créée par parthéno-genèse² et elle n'est pas le résultat (d'une

mauvaise gestion par certains capitalistes voraces), comme ont essayé de faire croire aux travailleurs le grand capital et les gouvernements de l'Union européenne et d'autres pays.

Leur objectif est de camoufler la nature de la crise et de ne pas toucher à ses causes. En fait, ils souhaitent convaincre la classe ouvrière qu'il est dans l'intérêt de celle-ci de payer une fois de plus les pots cassés pour permettre au système de surmonter la crise.

Ainsi, ils font tout pour que les travailleurs aient à supporter le fardeau de la crise et ils accumulent les mesures antisociales : réduction des salaires, baisse des retraites, coupes sombres dans les régimes de sécurité sociale, abolition des conventions collectives, prolifération de relations de travail flexibles.



Car, ils souhaitent que le système capitaliste sorte indemne de la crise, aussi bien politiquement qu'idéologiquement. Faire tout pour cacher la nature du système, pour empêcher que la classe ouvrière ne leur dispute le pouvoir, question capitale de toute crise, petite ou grande.

La crise est une manifestation de l'anarchie du système de production capitaliste, elle résulte de la suraccumulation de capitaux issus de l'exploitation de la classe ouvrière et de l'incapacité des capitalistes à réinvestir ces capitaux tout en augmentant leur marge de profit.

Par conséquent, la cause fondamentale de la crise réside dans le modèle de développement capitaliste axé sur les intérêts d'une élite plutocratique, sans égard pour la pauvreté et les besoins réels des masses populaires.

La classe ouvrière doit refuser de payer ne fut-ce qu'un seul euro pour cette crise. Au contraire, elle doit mener des luttes pour réduire au minimum les conséquences de la crise et combattre simultanément le redressement et le pouvoir du système capitaliste.

Réunis en sommet d'été les dirigeants de l'Union européenne, malgré leurs contradictions internes dues à leurs intérêts divergents, ont tous été d'accord – libéraux, conservateurs,



Michalis Papanikolaou et les travailleurs

socialistes, - sur la stratégie à mettre en oeuvre : face à la crise, accélérer les attaques contre les droits des travailleurs et la sécurité sociale, autant d'acquis obtenus par les travailleurs au fil de luttes menées depuis le 19^e siècle.

Il est évident qu'en période de crise économique la lutte entre la classe ouvrière et les forces du capital ainsi que leurs porte-parole politiques s'annonce serrée. Il est d'autant plus important que dans cette bataille la bourgeoisie soit obligée d'encaisser des défaites tant du point de vue politique qu'idéologique. Chaque victoire s'avère une étape importante pour le mouvement ouvrier et les luttes à venir, elle permet de créer les conditions d'un changement radical au niveau de l'économie et du pouvoir. Ce que la bourgeoisie perçoit comme une menace pour sa suprématie économique et politique constitue un espoir pour le mouvement ouvrier et populaire.

¹ *Plutocratie*: Système de gouvernement où l'argent constitue la base principale du pouvoir

² *Parthénogenèse* : Reproduction sans fécondation

Brésil

Le 3 décembre 2008, 6 centrales syndicales ont organisé une marche sur Brasilia pour dire au gouvernement que ce n'est pas aux travailleurs de payer la crise. Dans le secteur de Junco les travailleurs ont fait 7 jours de grève pour ouvrir les négociations. Dans le secteur de Vassouras, grève également contre l'intransigeance patronale.

Pérou

Malgré une confrontation très dure imposée par le gouvernement, la fédération de la construction FTCCP exprime à nouveau l'exigence de négociations collectives.

France

Toutes les centrales syndicales se mettent d'accord sur un programme revendicatif privilégiant les salaires et l'emploi notamment. Pour contraindre le patronat et le gouvernement à la négociation de puissants mouvements de grève unitaire ont été organisés les 29 janvier, 19 mars, 1er mai. Les centrales décident de proposer de nouvelles actions avant les congés d'été.

Irlande

100 000 personnes ont manifesté à Dublin le 21 février 2009 contre le plan d'austérité du gouvernement.

Guadeloupe – Martinique – Réunion

Après plusieurs semaines de grève, les travailleurs et la population de ces îles des Caraïbes et de l'océan Indien obtiennent du patronat et du gouvernement français des revalorisations de salaire jusqu'à 200 euros par mois.

Italie

Grève massive le 13 février à l'appel de la centrale syndicale CGIL contre l'accord du 22 janvier 2009 qui conduira à une baisse des salaires et du pouvoir d'achat.



Avec la FSM le 1er Avril

L'appel de la FSM à observer le 1er avril une Journée internationale d'action pour les droits de travailleurs et contre l'exploitation a connu un grand succès dans le monde entier. Il y a eu des manifestations, des arrêts de travail et des grèves dans plus de 45 pays autour des revendications et des objectifs proposés par la FSM. Cette journée est la preuve d'une nouvelle étape franchie par la FSM depuis son renouvellement entamé par le 15 Congrès de La Havane.

Un 1er mai rassembleur et combatif

Durement frappés par la crise de l'économie capitaliste, les travailleuses et travailleurs se sont mobilisés partout dans le monde pour exprimer haut et fort leur rejet des licenciements et des fermetures d'entreprises et condamner la politique des gouvernements, notamment celle du G20, visant essentiellement à renflouer les banques et les multinationales en leur accordant des aides publiques astronomiques sans engagement aucun en termes de maintien et de création d'emplois. La solidarité internationale et la détermination à intensifier les luttes ont marqué les marches et manifestations des salariés sur tous les continents. Au Portugal par exemple, ils étaient des centaines de milliers à défiler à l'appel de la CGTP-IN dans 60 localités du pays; en France, un 1er mai exceptionnel où les organisations syndicales ont recensé 1 200 000 manifestants pour 283 initiatives unitaires, etc.

Déclaration de l'UITBB à l'occasion du 1er mai

Selon le BIT, en 2008 au moins 5 millions de travailleurs de la construction ont perdu leur emploi. L'UITBB appelle les travailleurs à participer avec courage et optimisme aux manifestations du 1er mai pour en faire des moments forts de l'action syndicale et de la solidarité internationale.

Resolution (extraits)

"Il est temps de mettre fin à la période de l'hégémonie économique et politique du néolibéralisme en proposant de nouvelles politiques courageuses en phase avec les besoins actuels de la classe ouvrière. Les participants demandent à l'UITBB d'envisager une nouvelle rencontre en 2010."

Pour le Japon

Tadao Tomioka
du Syndicat Kenkourou a notamment déclaré:

Le développement des relations économiques entre nations asiatiques sur la base de traités de libre-échange et des accords de partenariat économique est devenu un problème majeur pour l'accueil de la main-d'œuvre étrangère.

La Confédération nationale Zenroren a mis en place le Centre national d'aide aux travailleurs migrants dont l'objectif est de protéger les droits des migrants sur la base de la législation du travail en vigueur au Japon. Suite à un appel lancé par l'UITBB, Kenkourou (affilié à Zenroren) a lancé une campagne pour la protection des travailleurs migrants, campagne qui commence à porter des fruits.

En qui concerne la lutte nationale pour le dédommagement des personnes atteintes de la silicose, nous avons porté plainte contre 75 entreprises majeures de la construction en représentation de 1 500 victimes. S'agissant de l'asbestose, 33 ouvriers ont porté plainte contre l'usine Kagawa de la société Etanitto qui fabriquait des conduites d'eau à base de matériaux contenant de l'amiante. Notre objectif est de mettre fin aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.

Pour le Canada

Bill Signal
Consultant de l'association des plombiers de l'Ontario, nous indique:

Le Canada a une population de 33,4 millions d'habitants, dont 17,1 ont un emploi. Le taux de chômage était relativement bas en 2008, la construction représente 6% de l'activité économique du pays. En 2008, le Canada a mieux résisté à la crise que la plupart des pays du G8, aucune banque n'a fait faillite, elles ont même fait des bénéfices, le taux de chômage est resté stable, ainsi que la confiance des consommateurs. Les budgets de l'état ont été relativement équilibrés durant la période 1997-2008, le recours aux dérégulations n'a pas été utilisé, les prix sont restés stables et la construction a connu une flambée. Sur cette base, le gouvernement a nié la récession et n'envisageait pas de plan de relance de l'activité, ce qui a déclenché une crise majeure, le parlement a été dissout et le gouvernement a dû reconnaître la récession et présenté un plan de relance.

Dès janvier 2009, le Canada a perdu 129 000 emplois, 234 000 à temps partiel ont été supprimés, le taux de chômage est monté à 8% en février 2009. Le Canada compte maintenant 1 million 310 000 chômeurs.

Sur l'activité syndicale en direction des STN

John Sutton
Président de l'UITBB a notamment proposé:

- Viser à assurer les droits syndicaux par voie de la convention collective au niveau de l'entreprise, régional ou national.
- Construire des coalitions aussi vastes que possible pour faire campagne avec d'autres syndicats, des politiques, des groupes de la société civile et des collectivités.
- L'information, les connaissances et l'action unie revêtent

une importance capitale.

- Déposer des plaintes officielles auprès de l'OIT.
- Établir des contacts bilatéraux avec d'autres syndicats qui ont mené des activités en direction des multinationales.
- Mener des actions internationales coordonnées – manifestations, grèves, boycottages, piquets, etc.



L'archipel indonésien: Nous avons demandé pour vous à Bismo Sanyoto, dirigeant du FKUI

Q. Pour les lecteurs du Bulletin de l'UITBB, peux-tu nous situer ton pays:

R. L'Indonésie compte plus de 17 000 îles, 200 ethnies, une multitude de langues pour 230 millions d'habitants. C'est le 4^e pays le plus peuplé du monde. La moitié des habitants vivent avec moins de 2 dollars US par jour, les deux tiers des travailleurs relèvent du secteur informel, le sous-emploi affecte 30% de la population, le nombre de travailleurs migrants est estimé à 4 millions de personnes, celui des émigrés est de 4 fois plus élevé.

Q. Quels sont les principaux problèmes sociaux que vous rencontrez?

R. Avec les problèmes de salaires et d'emploi, la protection sociale est une grande difficulté. Le gouvernement en a le monopole, il perçoit les cotisations, mais ne reverse que peu de prestations. L'amiante est également un problème préoccupant pour le présent et l'avenir. 8 millions de ménages et 5,5 millions de travailleurs de la construction manient l'amiante au risque de leur vie, l'amiante est toujours utilisé pour la construction d'hôpitaux, d'écoles et d'autres établissements. Le plan de développement du gouvernement est un moyen d'accélérer la croissance économique et d'accroître la flexibilité du marché du travail.



À l'initiative de la centrale intersyndicale des Canaries et de l'UITBB une rencontre de syndicats européens de la construction et du bois s'est tenue à Ténériffe, les 4 et 5 mai. Dans le contexte d'une crise économique particulièrement grave, notamment pour le secteur construction et les salariés de notre branche, l'objectif était de situer les enjeux et de contribuer à faire grandir le niveau de la mobilisation.

Les enjeux

Par Yannis Pasoulas
Membre du Secrétariat

La globalisation est profondément inégalitaire, elle a multiplié les souffrances de la classe ouvrière, elle a accentué la pauvreté et l'indigence. La crise actuelle est alors une crise de surproduction et de suraccumulation. Dans cet environnement négatif pour la classe ouvrière, le rôle des organisations syndicales devient de plus en plus important. Notre but est d'enrichir l'action des syndicats, de donner priorité à l'unité de la classe ouvrière au niveau européen, mais aussi international.



La discussion

Plusieurs camarades ont souligné les méfaits du syndicalisme de consensus et des pratiques de dumping social. L'état des mobilisations et du développement des luttes en liaison avec les perspectives qu'elles proposent a aussi été examiné.

Des camarades ont réfléchi également aux issues à la crise et à la nature de l'indépendance syndicale, dont il a été proposé qu'elle soit conçue par rapport aux partis politiques et non par rapport au contenu des politiques. La notion de service public pour le logement social a aussi été évoquée, ainsi que le caractère préoccupant du nombre d'enfants qui vivent en dessous du seuil de pauvreté en Europe.

Initiatives du secrétariat

- Publier les rapports introductifs présentés par Yannis Pasoulas et José Dinis.
- Réaliser une affiche.
- Prévoir une délégation de l'UITBB pour rencontrer les groupes politiques du nouveau parlement européen et exprimer nos revendications.
- Engager une campagne de contacts et d'information auprès des syndicats de la construction en Europe.

Résolution sur les questions d'immigration

Les participants à la réunion européenne de l'UITBB qui s'est tenue les 4 et 5 mai 2009, sur l'île de Tenerife, dénoncent.

- a) que sous prétexte de crise économique, tant les gouvernements européens que l'Union européenne, durcissent, chaque jour davantage, les politiques migratoires, en responsabilisant les migrants de la présente détérioration du marché du travail et en produisant des législations et des directives qui placent les travailleuses et les travailleurs immigrants dans une situation de haute vulnérabilité et provoquent au sein de la population autochtone l'apparition d'accès de xénophobie et de racisme;
- b) que ces politiques répondent à l'intérêt des grands capitaux de considérer les immigrants exclusivement comme une force de travail jetable et non comme des citoyens ou des citoyennes;
- c) que dans le cadre de l'État Espagnol, comme dans celui d'autres États européens, la modification de la Loi des Étrangers, traduisant dans la législation nationale les directives européennes, répond à cette philosophie de défense des intérêts des capitaux et des chefs d'entreprise;
- d) qu'aux Canaries ces politiques causent un nombre incalculable de morts de travailleuses et de travailleurs africains qui émigrent poussés par la faim et la misère qu'ont provoquées le colonialisme, le néocolonialisme, l'impérialisme et les politiques néolibérales.

En conséquence de quoi, les organisations de travailleurs appuieront et animeront les mobilisations qui surgiront dans le but de parvenir à l'égalité entre les travailleuses et les travailleurs, nationaux ou étrangers, en appliquant à ces derniers l'ensemble de la réglementation du pays d'accueil dans les mêmes conditions que les nationaux ; pour la fermeture des Centres d'Internement sur tous les territoires des États européens et contre les politiques répressives envers ce collectif de personnes. Elles exigent l'application des Droits de Citoyenneté pour toutes et tous.

Nous avons interviewé Juan Melón, secrétaire général du syndicat Construction et Bois de la CIG de Galice

Q. *Quelle est la situation du secteur de la construction en Galice et en Espagne?*

R. La crise s'est manifestée plus tard en Galice que dans le reste de l'Espagne tout comme le développement du secteur s'était aussi produit plus tard. L'étendue de la crise est également moindre, cependant depuis l'été 2008 les conséquences sont très graves et le taux de progression du chômage est de 50%. En Espagne, sur la côte sud et la région de Madrid on peut parler de paralysie totale du secteur privé à qui avait été abandonnée la construction de logements par les gouvernements de droite comme de gauche. Durant des années la construction spéculative

s'est développée bien au-delà de la demande, l'Espagne construisait autant que l'Italie, la France et l'Angleterre réunie.

Q. *Cette construction spéculative a-t-elle permis de faire face aux besoins de logements sociaux?*

R. Les travailleurs avec souvent un faible pouvoir d'achat n'ont pas accès à un parc de logements qui n'a pas été construit pour eux, mais pour le tourisme et la spéculation, les coopératives de logements sociaux ont été abandonnées au profit de l'initiative privée et de nombreux ménages ont dû s'endetter pour 30 et 25 ans afin de pouvoir se loger. Actuellement, le plan gouvernemental pour le logement passe par les municipalités. Il s'agit principalement d'un marché de rénovation des installations existantes. Une condition est posée à l'entreprise qui répondant à l'appel

suite à la page 6



Participants au séminaire.

Travail décent – Protection sociale – Sécurité au travail – Quelle situation, quelle perspective pour l’Afrique dans un monde en crise?

9 syndicats de la construction et du bois de 7 pays d’Afrique – Bénin, Cameroun, île Maurice, Mali, Niger, Sénégal, Togo – ont débattu de ces questions pendant 4 jours. Nous vous proposons des extraits de cette rencontre.

Sénégal: Les journaliers ne sont pas couverts pour les accidents du trajet même s’ils travaillent plusieurs mois dans la même entreprise. La caisse de sécurité sociale ne couvre que les travailleurs du secteur formel. Les enfants hors mariage ne sont pas pris en compte, même si le père a reconnu l’enfant.

Île Maurice: Actuellement nous sommes en période de plein essor du bâtiment, mais paradoxalement nous avons des pertes d’emplois ainsi que la tendance au développement de l’immigration et des travailleurs journaliers.

Bénin: Contrairement à d’autres pays africains, la gratuité des actes médicaux, notamment la césarienne, et pour les soins pour enfants, n’est pas effective au Bénin. Un problème majeur, c’est la non application des normes de l’OIT.

Togo: Les personnes du secteur construction sont parmi les plus touchées par les accidents de travail mortels et les maladies professionnelles. Chaque année plusieurs milliers de travailleurs meurent sur les chantiers.

Tous: Les travailleurs occasionnels ne sont pas déclarés, les transnationales étrangères, notamment chinoises, ne respectent pas les règles nationales minimales. Les pouvoirs publics ne prennent pas les dispositions pour imposer le droit national.

Des idées pour avancer

Cameroun: Si l’entreprise ne cotise pas, la caisse doit utiliser les moyens dont elle dispose pour les obliger à payer. Nous avons des CHSCT (comités d’hygiène et de sécurité au travail) à partir de 50 salariés et des délégués du personnel à partir de 20 salariés.

Mali: Dans chaque pays africain on doit se battre pour obtenir des réglementations qui soient supérieures aux normes de l’OIT.

Niger: Il faut obtenir la révision de la liste des maladies professionnelles et obliger les inspecteurs et les pouvoirs publics à prendre position pour l’application du droit national.

Togo: Il faut attaquer le mal à la racine, aux causes.

Tous: Nous devons exiger l’unification des lois de protection sociale pour toute la population, la mise en place de régimes complémentaires pour une couverture complète de sécurité sociale, la déclaration des travailleurs journaliers. Il est bon de travailler avec des experts. Nous devons interpeller les organismes d’État et de sécurité sociale interafricains.

Notre Interview

De nombreuses transnationales réalisent partout en Afrique de grands travaux d’infrastructures et de bâtiment qui supposent des moyens et une technologie importants. Cependant de

nombreux problèmes sociaux et de droits syndicaux ne sont pas ou mal résolus. Le Séminaire de Bamako s’en est fait l’écho. Pour information des lecteurs nous avons demandé au SYNIBABCOM du Mali et à Hamidou Abdoulaye du SYNBARROUTES du Niger de nous préciser les problèmes qu’ils rencontrent :



Résolutions - Recommandations

- Les services de l’inspection du travail doivent être dotés de moyens adéquats.
- Les gouvernements d’Afrique doivent veiller strictement à l’immatriculation de tous les travailleurs (permanents, temporaires, journaliers, occasionnels).
- Les multinationales doivent respecter les textes législatifs et réglementaires relatifs à la protection sociale et la sécurité au travail.
- Des Comités d’hygiène et sécurité au travail avec la participation des représentants du syndicat doivent être créés dans toutes les entreprises.
- L’organisme interafricain de prévention des risques professionnels doit assurer le suivi et l’application des recommandations et résolutions issues du présent séminaire auprès des différents pays africains.
- Faire de la journée du 25 octobre 2009 une grande journée d’action et de mobilisation pour le respect des normes internationales de l’OIT, notamment sur la protection sociale et la sécurité au travail.

Résolution sur l'Amiante:

Les participants déclarent leur soutien à l'interdiction totale de l'extraction, de la production et de l'utilisation de l'amiante et des matériaux à base d'amiante. Nous soutenons la position défendue de manière continue par l'UITBB sur cette question clé et nous souhaitons ajouter notre voix à celle de ceux qui œuvrent pour obtenir l'interdiction totale de l'amiante.

SYNIBABCOM

L'implantation des multinationales étrangères, y compris chinoises, est ancienne au Mali. Elles réalisent les grands ouvrages – routes, ponts, mais aussi immeubles d'habitation. Presque toujours, le syndicalisme n'est pas le bienvenu dans ces entreprises qui ne souhaitent pas que l'on mette le nez dans leurs affaires. Il est très rare qu'un cadre soit malien. Les Maliens sont ouvriers d'exécution classés en deux catégories, les permanents et les occasionnels qui sont la grande majorité des ouvriers. Les permanents sont régulièrement déclarés, les occasionnels sont des journaliers qui peuvent être utilisés à la journée, à la semaine ou à la quinzaine en fonction des besoins de l'entreprise. Ils ne sont pas déclarés, n'ont pas de contrat, leur nom figure simplement sur une liste interne avec la somme qui leur est due. De ce fait, ils ne perçoivent pas de prestations sociales. Ils représentent pourtant plus de 80% du personnel du chantier. Il faut dire que les entreprises nationales ne se comportent souvent pas mieux sur cette question. Nous avons l'exemple d'une entreprise chinoise qui paie des

cotisations pour tous les salariés permanents et occasionnels, mais comme ces derniers ne sont pas déclarés à la caisse ils ne peuvent pas percevoir de prestation, il en est de même des retraités qui ne parviennent pas à faire reconnaître leurs années de travail dans ces conditions. Nous avons beaucoup de mal à faire bouger les choses, les entreprises ne veulent pas comprendre et les pouvoirs publics sont faibles et ne prennent pas de dispositions pour faire respecter la législation. L'exercice du droit syndical est encore plus difficile. Ces entreprises ne veulent pas d'histoires. Elles ne veulent pas être contestées dans leur gestion et donc elles ne veulent pas de délégués. Il faut beaucoup de persévérance et de patience pour faire accepter des délégués du personnel.

Abdoulaye Hamidou
Secrétaire Général du
SYNBARROUTES



Dans les multinationales implantées de longue date au Niger, nous n'avons pas de gros problèmes de respect des normes. Il y a bien des conflits de temps en temps, mais nous parvenons à surmonter par l'action et la négociation. Le plus gros problème c'est le remboursement des frais médicaux à 100%, puisque la sécurité sociale ne couvre que les accidents et les maladies professionnelles. Nous voulons obtenir une assurance complémentaire à charge des employeurs pour couvrir les frais médicaux. Par contre les relations sont beaucoup plus difficiles avec les entreprises nouvellement implantées. Par exemple, une entreprise chinoise réalise le 2e pont sur le fleuve Niger à

Niamey, non seulement les ouvriers sont-ils payés en dessous de la grille du Niger, mais ils ne sont pas déclarés non plus à la caisse de sécurité sociale et ne perçoivent pas de prestations. Ils travaillent en équipe 24 heures sur 24, même les jours fériés, sans majoration pour les heures supplémentaires. Il n'y a pas d'équipements de protection ni individuels ni collectifs, pas de congés payés. Nous avons été dans l'obligation de faire des arrêts de travail sans prévenir. Nous avons alerté l'inspection du travail, le ministre de l'équipement, la centrale USTN et finalement le ministre des affaires étrangères a rencontré l'ambassadeur de Chine pour lui signifier que le droit du Niger devait s'appliquer dans toutes les entreprises. Finalement nous avons réussi à faire les élections de délégués du personnel, nous avons pu former les délégués mais toutes nos revendications sociales restent en souffrance. En d'autres termes, la lutte continue!

suite de la page 4 d'offres – celle d'embaucher des chômeurs en plus de ses salariés. Nous pourrions mesurer les effets de cette disposition dans quelques mois. Pour l'heure nous essayons d'obtenir qu'elle soit vraiment efficace en étant intransigeants sur le respect de la journée de huit heures et des conventions collectives, cela peut faire gagner 20% d'emplois en plus.

Q. Les travailleurs européens de la construction n'ont-ils pas intérêt de rechercher des actions communes pour lutter contre la concurrence et conquérir de nouveaux droits?

R. Il est important que nous puissions mieux échanger nos opinions, mettre en commun nos actions, tout ce qui est à l'avantage de l'unité d'action est utile et renforce nos capacités d'obtenir satisfaction au plan social. La question se pose également en Espagne où les grands syndicats ont fait le choix d'une activité institutionnelle et de négociation. Actuellement ils n'envisagent pas d'appeler les salariés à une grève de 24h pour faire pression sur le patronat. La seule grève prévue est organisée par le syndicat nationaliste basque le 21 mai. Nous aurions pourtant besoin de laisser de côté nos différences et de mettre en avant ce qui peut nous unir.

Bureau de Coopération UITBB Afrique

Président Moussa Kanouté, Mali

Vice-président Jean Samba Nguidjo, Cameroun

Secrétaire Général Assane Diop, Sénégal

Secrétaire Général Adjoint Abdoulaye Hamidou, Niger

Délégué à la Communication Ega Messanh, Togo

Conseillers Atinmagbo Bernard, Bénin; Lall Dewnath, Île Maurice;

Njifon Philippe, Cameroun.

La Coopération souhaite que le poste de président soit attribué à tour de rôle et ceci tous les ans.

Lors du séminaire de Bamako (Mali) nous avons rencontré Bomba Bagna Makawabé, présidente du Comité des femmes du Syndicat national des travaux publics (Syntragavo) du Togo et Maimouna Bamba, présidente du Comité des femmes du Syndicat du bâtiment et des matériaux de construction (Synibabcom) du Mali. Elles veulent que les femmes puissent investir les métiers de la construction et soient aidées pour développer leur activité.

Au cours d'un entretien sympathique nous leur avons posé les questions suivantes :

1. Quelle est la place des femmes dans le secteur de la construction dans vos pays?
2. Les travaux de la Commission des femmes de l'UITBB montre que les femmes rencontrent des problèmes spécifiques: formation, égalité des salaires, respect, etc. Quels sont vos objectifs et vos activités pour progresser sur ces questions?

Voici les réponses

Bomba Bagna Makawabé:

1. Les femmes togolaises aujourd'hui occupent une place importante dans le secteur de la construction, car on note la présence des techniciennes en dessin bâtiment, en génie civil, en mécanique, métallurgie et dans tous les domaines de la construction. C'est grâce au concours du syndicat qu'elles ont pu émerger. Au Togo les femmes n'ont pas de problème majeur en matière de formation professionnelle, de salaire, d'organisation du travail. Elles ont les mêmes diplômes, les mêmes salaires que les hommes et effectuent le même travail.



2. Notre objectif est de promouvoir la sensibilisation et de renforcer les capacités en matière de formation pour éradiquer toute discrimination dans la construction. Chez nous l'innovation consiste dans la mise en place par le comité des femmes d'un cercle d'études dont l'objectif principal est la sensibilisation, la communication pour permettre aux femmes de mieux connaître leurs droits et devoirs en milieu de travail.

Maimouna Bamba:

1. Au Mali, les femmes ne sont pas très présentes dans le secteur de la construction. À mon sens les principales raisons de cette situation sont : l'absence des femmes dans les branches techniques au cours de la formation professionnelle initiale ; les exigences physiques de certains



métiers dans la construction ; l'inaccessibilité au crédit pour le financement de travaux, ce qui réduit les possibilités d'emploi.

Les femmes sont surtout présentes dans l'informel en tant que fournisseurs ou exploitants de matériaux de construction. Par exemple, elles se regroupent pour extraire du sable et ensuite le transporter sur les différents chantiers. Il y a des cas rares où elles sont présentes dans les bureaux d'études.

2. Pour progresser sur les problèmes liés aux difficultés d'accès des femmes à certains métiers de la construction, nous nous sommes fixé les objectifs suivants:

- Assurer la formation des femmes



en les incitant parallèlement à embrasser les branches techniques.

- Redonner confiance aux femmes en diffusant les cas de réussite des femmes dans la construction dans d'autres pays.

Pour promouvoir ces objectifs nous sommes dans une phase de regroupement des femmes en associations professionnelles et par corps de métier, ce qui va nous amener à analyser les problèmes spécifiques qui peuvent se poser aux unes et aux autres.

Et pourtant elle tourne

2009 est le 50e anniversaire de la Révolution cubaine et le 70e anniversaire de la Centrale des travailleurs de Cuba CTC. C'est l'occasion pour notre Bulletin d'exprimer notre solidarité active aux travailleurs cubains et de demander à Argelio Quevedo, secrétaire général du Syndicat des Travailleurs de la Construction, quel bilan fait son organisation de ces deux anniversaires pour la population cubaine, ses droits sociaux et économiques, pour la place des femmes dans la société et l'égalité des chances?



La création de la Centrale des Travailleurs de Cuba (CTC) a signifié la continuité du processus d'unité mené par les révolutionnaires cubains à commencer par José Martí jusqu'à la fondation dans les années 90 du 19e siècle du Parti Révolutionnaire de Cuba qui a su organiser tous les révolutionnaires de l'époque pour les mener vers l'incontournable guerre de libération de notre peuple du colonialisme espagnol, une liberté de courte durée car supprimée par l'intervention des Etats-Unis, notre puissant voisin, qui nous a converti en nouvelle colonie.

Ce n'est pas par hasard que la CTC a été fondée le 28 janvier 1939, jour anniversaire de José Martí, apôtre de la patrie, et que son congrès fondateur lui a permis de regrouper au sein d'une même organisation tous les travailleurs cubains. Mais il faudra attendre 20 ans plus tard jusqu'à la victoire de la Révolution le 1er

PALESTINE: LES DÉCISIONS DES NATIONS UNIES DOIVENT S'APPLIQUER

Les destructions et les tueries se sont arrêtées dans la bande de Gaza. Pour autant aucune perspective n'est en vue pour que le peuple palestinien puisse avoir un État viable sur sa terre comme c'est son droit.

Non seulement aucune perspective n'est en vue, mais Israël continue en toute impunité de détruire les maisons arabes à Jérusalem et la Palestine est toujours un archipel ingérable. Pour les lecteurs du bulletin de l'UITBB nous avons interrogé dans une interview croisée, Hasan Bargouthi, Directeur général du Centre pour la démocratie et les droits des travailleurs en Palestine et Michalis Papanikolau, secrétaire de l'UITBB.

Q. Quelques mois après l'occupation israélienne, quelle est la situation dans la bande de Gaza?

Hasan Bargouthi:

Gaza aujourd'hui c'est 1 600 000 de personnes emprisonnées avec les plus grandes difficultés

pour avoir accès à la nourriture et aux services de santé. Plus de 45 000 personnes sont sans logement, un demi-million de femmes et d'enfants ont des traumatismes psychiques importants, notamment des troubles de sommeil, des cauchemars, les enfants ont peur de s'éloigner de leurs parents.

Les infrastructures sont détruites à plus de 65% et 85% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté avec environ 200 dollars par mois. 90% de la population est dépendante de l'aide humanitaire.

Michalis Papanikolau:

Ce qui se produit la-bas consiste à préserver les intérêts géostratégiques des forces impérialistes au Moyen-orient. Le cadre tracé par les Etats-Unis ne changera pas, les crimes ne s'arrêteront qu'au moment où les forces de paix vont prévaloir dans le monde, pour l'instant la solidarité n'est pas suffisante. L'UITBB exprime régulièrement sa solidarité au peuple palestinien, mais il faut persévérer. La paix dans le monde, l'affaiblissement de l'impérialisme passe par un règlement juste pour tous les peuples du Moyen-orient et tout particulièrement pour le peuple palestinien.

Q. Quelles sont à votre avis les conditions pour parvenir à une paix juste en Palestine?

Hasan Bargouthi:

Nous saluons toutes les formes de soutien, mais 32 ans après 1967 nous n'avons toujours pas pu faire respecter les décisions de l'ONU. A mon avis il faut se concentrer sur 2



choses:

1. Faire plus de pression sur les gouvernements pour qu'il soit mis fin à la politique de 2 poids 2 mesures.
2. Exiger des sanctions aussi longtemps que les résolutions de l'ONU ne seront pas respectées. En Afrique du Sud il a été possible de mettre fin à l'apartheid, il doit en être de même en Palestine. La situation en Palestine est une honte pour l'humanité.

Michalis Papanikolau:

Le mouvement syndical de chaque pays doit jouer son rôle pour faire pression et tout particulièrement les syndicats européens. Le mouvement syndical arabe a un rôle important pour faire pression, apporter un soutien effectif au peuple palestinien. Cela ne s'est toujours pas produit.

Beaucoup de syndicats arabes sont membres de la CSI, quelle est leur position sur la question palestinienne? C'est une question qui mérite d'être discutée avec eux. Nous sommes solidaires du peuple palestinien sur la base de principes comme en témoignent les initiatives prises par l'UITBB.

suite de la page 7



janvier 1959 pour réaliser l'unité authentique de notre peuple, l'unité entre la classe ouvrière et les paysans sous la direction du Parti communiste de Cuba.

C'est grâce à cette unité que nous avons pu résister pendant près de 50 ans au blocus imposé par les États-Unis, que nous avons pu réaliser nos rêves de justice sociale pour laquelle tant de générations de Cubains se sont sacrifiés et atteindre des niveaux élevés en matière de santé, d'éducation et de sécurité sociale dont bénéficie aujourd'hui tout notre peuple.

L'égalité des chances pour tous les citoyennes et citoyens – résultat de la révolution victorieuse – a permis à la femme de jouer un rôle déterminant au sein de la société. Aujourd'hui 62 % de nos cadres techniciens sont des femmes et elles sont représentées dans tous les secteurs de production et les services. Elles occupent des postes de direction à tous les niveaux et elles constituent un exemple en termes de discipline et d'engagement au travail et d'attachement aux objectifs de la révolution.

Édité par le Secrétariat de l'UITBB
B.P. 281, FIN-00101 Helsinki, Finlande

Tél. +358-9-6931130, Fax: +358-9-6931020

Courriel: rguitbb@kaapeli.fi,
www.uitbb.org



Union Internationale

des Syndicats des Travailleurs du Bâtiment, du Bois et des Matériaux de Construction